

Proposition de contribution

Geneviève Tschopp Rywalski

Professeure formatrice, HEP Vaud, Suisse

genevieve.tschopp-rywalski@hepl.ch

2^{ème} année de thèse

Discipline et laboratoire : Sciences de l'éducation (Université de Fribourg, Suisse)

Le journal de bord d'enseignant·e·s : sens de cette pratique pour le développement professionnel

Mots clefs : journal de bord – fonctions de l'écriture – développement professionnel – pouvoir d'agir

L'écriture est une attente institutionnelle pour les professions de l'humain et les dispositifs d'écriture trouvent souvent place dans les dispositifs de formation (Crinon et Guigue, 2006). Dans le cadre de notre recherche doctorale, nous nous intéressons aux pratiques d'écriture en situation professionnelles (Cros, Lafortune, Morisse, 2009) des enseignant·e·s des degrés primaires. La vulnérabilité des enseignant·e·s face à la complexité du terrain d'exercice, de leurs tâches et de leurs rôles est de plus en plus pointée (Rayou, 2014). Les pratiques et activités professionnelles (Barbier, 2011) que nous souhaitons étudier sont celles de type journal de bord. Au cours de leur formation initiale, la pratique réflexive (Perrenoud, 2001) est particulièrement stimulée et même exigée, et elle s'exprime notamment par la forme écrite. À la Haute École Pédagogique du canton de Vaud, le journal accompagne le·la futur·e enseignant·e lors de ses 3 ans de formation en alternance avec une visée d'auto-formation (Tschopp, 2017).

Lors de leur carrière, les enseignant·e·s semblent peu faire recours à l'écriture journal de bord. Cependant des personnes ont intégré cette modalité d'écriture à leur pratique habituelle et nous souhaitons écouter leur expérience singulière et les significations qu'elles lui accordent. Si la recherche s'est intéressée depuis une vingtaine d'années aux écrits dans un but de professionnalisation, dans le champ de la formation en particulier (synthèse de Crinon et Guigue, 2006 ; Morisse, Lafortune et Cros, 2011), il n'existe à notre connaissance pas d'étude chez les enseignant·e·s en fonction de leur pratique journal de bord ni du lien entre ce genre d'écrit et leur pouvoir d'agir. La question centrale de notre recherche sera : *Qu'apporte l'écriture spontanée aux enseignant·e·s sur le plan du développement professionnel et du pouvoir d'agir en particulier et comment celle-ci s'est-elle mise en place et évolue-t-elle ?* Nous faisons l'hypothèse que l'écriture permet à ces personnes de sortir d'une possible sidération, de développer une capacité de penser et d'agir, dit autrement de s'auto-accompagner et de "tenir" dans leur profession. Les narrations de cette pratique de celles et ceux qui y recourent, récits que nous recueillerons par des entretiens de type biographique (Delory-Momberger, 2014) et des entretiens d'explicitation (Vermersch, 2008) nous permettront d'approcher davantage ce qui a participé de la mise en place de ces pratiques, tant du côté de la personne, de son environnement, de sa formation en particulier et des interactions entre ces éléments sachant que pour Lahire (2012) « pratique = dispositions + contexte ». En dépliant ces différentes dimensions de cette pratique d'écriture, nous comptons mieux saisir d'une part le processus même de cette écriture pour soi, la mise en place de ce genre d'écrit professionnel et le rapport à l'écriture et à cet écrit, et d'autre part le sens et les effets de cette pratique quant à une opportunité de pensée et de réflexivité, d'orientation de l'action, de développement professionnel et de pouvoir d'agir pour ces scripteur·trice·s.

Notre communication découvrira une partie des apports conceptuels et de notre revue de littérature en lien avec notre problématique de recherche. Nous considérerons en particulier cette pratique du journal de bord (Hess, 2006, 2011 ; Lejeune, 2003, 2011), le rapport à l'écriture des écrivain·e·s (Barré-de Miniac, 2002), les caractéristiques et fonctions reconnues à cette pratique

scripturale (Jorro, 2004 ; Champy-Remoussenard, 2009 ; Cifali, 2012) et les enjeux qui y sont associés. Concernant le sens et les effets de cette pratique d'écriture, nous présenterons les diverses fonctions de cette forme d'écriture : distanciation, protection, auto-accompagnement, auto-régulation (Cosnefroy, 2010), développement de sa pratique professionnelle (Bourgeois, 2010 ; Jorro, 2011) et enfin développement du pouvoir d'agir (Clot, 2008).

Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Paris : Presses universitaires de France.

Cosnefroy, L. (2010). L'apprentissage autorégulé: perspectives en formation d'adultes. *Savoirs*, 2(23), 9–50. Repéré à [DOI 10.3917/savo.023.0009](https://doi.org/10.3917/savo.023.0009)

Crinon, J. et Guigue, M. (2006). Écriture et professionnalisation. *Revue française de pédagogie*. 156, 117-169.

Tschopp, G. (2017). Accompagner le développement d'une écriture réflexive chez les enseignant·e·s dans l'espace de redéfinition d'une formation en alternance intégrative. Dans D. Millet (prés.) *L'accompagnement de la personne : quels projets, quels enjeux, quelles formations ? Actes du colloque AIFRISS (p. 129-138)*. Récupéré du site de l'Association Internationale de Formation et de Recherche en Instruction Spécialisée, Santé, Social : <http://www.aifriiss.com/acte2.php>